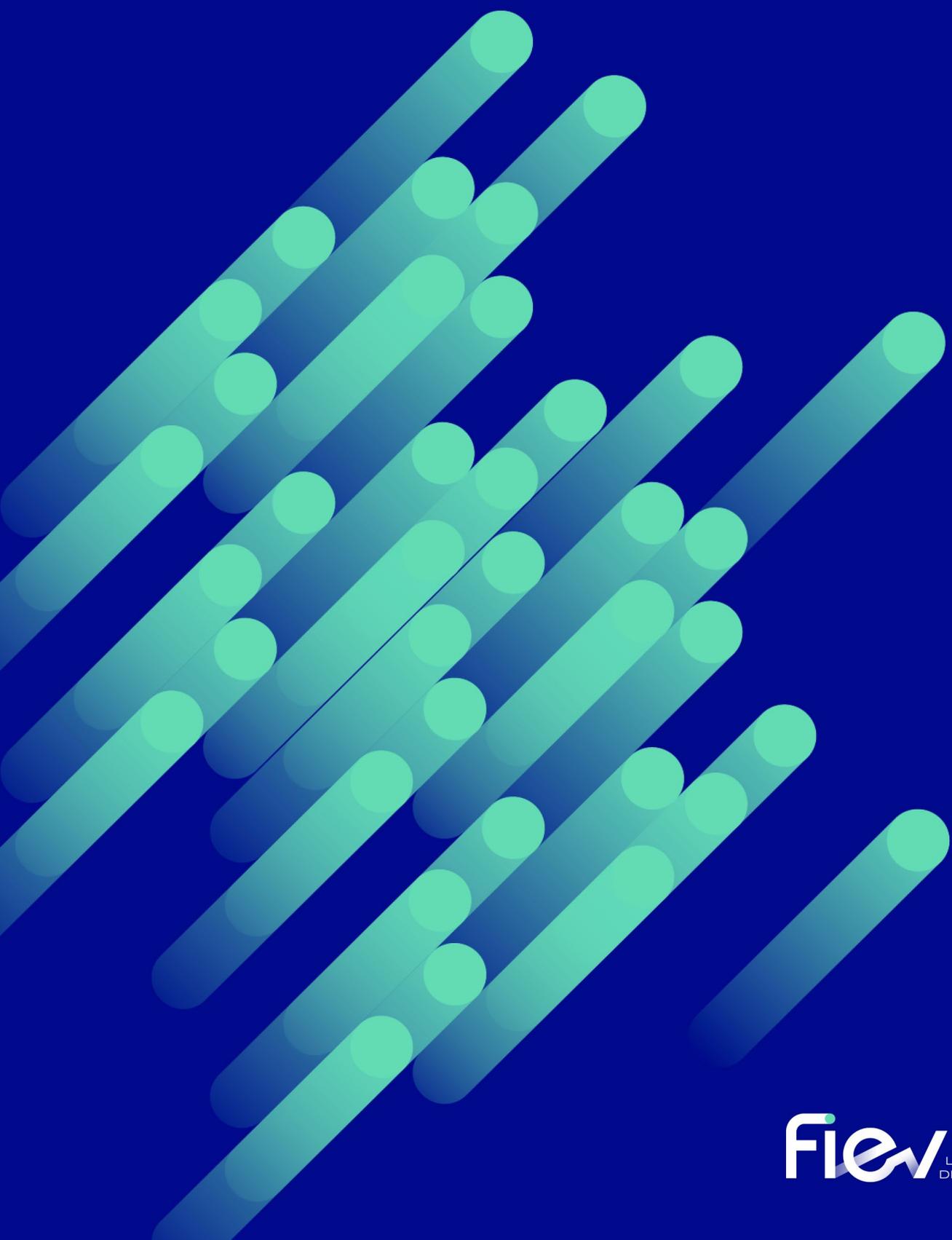


Rapport d'activité de l'exercice 2019



ENVIRONNEMENT AUTOMOBILE

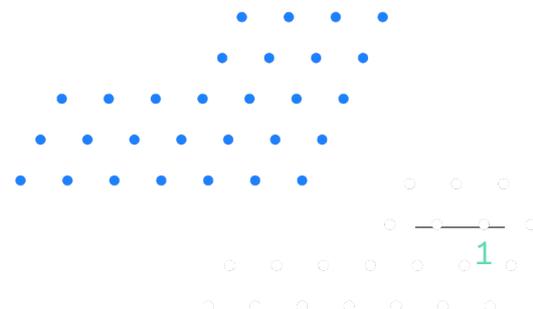
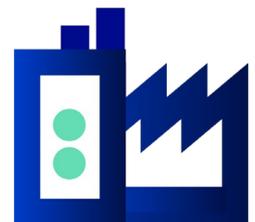
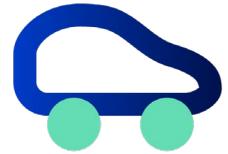
Contexte automobile mondial

Pour la deuxième année consécutive, la production automobile mondiale a enregistré en 2019 une baisse de 5,4 % par rapport à 2018, avec un volume de 87,6 millions de véhicules légers. Le secteur automobile a subi en 2019 un repli sur l'ensemble de ses zones de production suite au ralentissement de la croissance économique mondiale et à la mise en œuvre de nouvelles réglementations. Il a cependant su s'adapter aux nouvelles orientations des marchés.

L'état de santé du secteur automobile dépend de la croissance économique mondiale. Celle-ci a été de 2,9% en 2019 contre 3,6% en 2018. Les écarts de croissance entre les différentes zones économiques sont restés importants : en 2019 la croissance des pays avancés a été de 1,7% contre 3,7% pour les pays émergents et en développement.

Les prévisions de croissance mondiale pour 2020 ont été révisées à la baisse par le FMI à -4,9% suite à la crise sanitaire sans précédent de la Covid-19 dans laquelle est plongée l'économie mondiale et on prévoit une reprise de 5,4% pour 2021. Le ralentissement de la croissance en 2020 touchera toutes les zones du monde, avec néanmoins une croissance positive pour la Chine, où le FMI prévoit des hausses de 1 % en 2020 et 8,2% en 2021. La zone Euro sera la zone la plus touchée par la crise avec des prévisions de croissance à -10,2% ; les Etats-Unis devraient subir une chute de croissance à 8 % pour 2020.

La conjoncture économique a, selon les zones géographiques, diversement influencé la production automobile lors de l'année écoulée, même si dans l'ensemble tous les marchés subissent une baisse.



On observe ainsi :

□ Le continent américain subit un repli de 3,9% de sa production automobile, avec cependant des disparités Nord/Sud très marquées. Le Brésil est l'un des rares pays qui affiche une croissance de sa production avec une hausse de 2,1% en 2019 pour s'établir à près de 2,8 millions d'unités ; là où la production de l'Argentine s'effondre à 315 000 véhicules, et une baisse de 32,5%. Les Etats-Unis poursuivent la chute amorcée en 2015, avec une baisse de 4% en 2019 et avec 10,5 millions d'unités retrouvent leur niveau de production de 2013. Le Canada et le Mexique subissent également un repli de respectivement 5,6% et 3,4%.

La production de VL en Asie subit de nouveau une chute de 6,7% en 2019, soit 3,2 millions de VL en moins. Celle-ci reste cependant à un niveau élevé et représente 52% de la production mondiale. La baisse de la production chinoise de 8,5%, à 23,3 millions de VL, est corrélée à un marché intérieur en mutation. L'Inde qui lutte depuis plusieurs années avec un système financier en crise voit sa production automobile s'effondrée de 10% en 2019. Le Japon et la Corée du Sud ne s'en sortent pas si mal au vu de la baisse mondiale, avec des baisses modérées de 0,4% pour le premier et 1,9% pour le second.

□ La Turquie et la Russie qui devaient prendre le relais de la croissance de la production européenne accusent des baisses respectives de -5,4% et 2,8%.

□ L'Union européenne des 28 n'est pas épargnée par cette conjoncture morose et subit une baisse en 2019 (- 4,6% soit 17,7 millions de véhicules, contre 18,6 millions en 2018). Il existe

- +0,3% en Espagne (2,8 millions d'unités) ;
- - 2,9% en France (2,2 millions d'unités) ;
- -8,5% en Allemagne (4,8 millions d'unités).
- -14,1% au Royaume-Uni (1,4 million d'unités) ;
- -14,4% en Italie (850 000 unités) ;

L'Union Européenne de l'Est (les nouveaux membres) résiste quant à elle avec une hausse de 0,6%, avec le maintien de la production en République Tchèque et en Slovaquie et la hausse en Pologne et Roumanie.

Dans ce contexte, la production mondiale du groupe Renault (incluant Dacia, Samsung et AvtoVaz) accuse une baisse de 7,3% à 3,820 millions d'unités dont 686 000 sont produites en France (-8,5%), soit 18% de la production du groupe.

La production France du groupe PSA (Peugeot, Citroën, DS, Opel) s'est établie à 1,226 millions de VL, en hausse de 1,0% par rapport à 2019. Le groupe réalise 36% de sa production dans l'hexagone qui s'établit à 3,4 millions de véhicules produits dans le monde.

Notre territoire a ainsi connu une baisse de 2,6% de la production des groupes français, pour atteindre 1,912 millions de VL en 2019. Et l'activité des groupes étrangers en France se veut également en recul de 4,3% avec 290 000 unités.

De plus, l'industrie automobile mondial s'enfonce dans une crise historique, l'année 2020 s'annonçant comme la pire année jamais enregistrée pour le secteur, avec une baisse prévue de la production de plus de 20 %, en raison de la pandémie de la Covid-19.



La production en France devrait également souffrir de cette crise sanitaire et subir une chute comprise entre -35 et -40 % en 2020.

En 2019, les ventes de véhicules en Europe (UE28+AELE) ont su se maintenir avec une croissance des immatriculations de 1,6%, soit 18,3 millions de VL. Alors que l'Amérique du nord accuse une baisse de 5% et l'Asie de 7,6%

Suite à la crise sanitaire dans laquelle le monde est plongé, on estime actuellement que le marché mondial automobile devrait chuter de 22% en 2020, pour atteindre 70,5 millions de véhicules. Toutes les régions sont touchées, mais c'est en Europe que la baisse devrait être la plus forte (- 23%).

Sur les six premiers mois de l'année, la baisse a été de 28% au niveau mondial avec plus de 12 millions de VL en moins. Avec des baisses de même niveau sur le globe suite à la fermeture des usines et aux mesures de confinement strictes de la population : -38% en Europe et en Amérique du Sud, -20% en Chine, -24% aux Etats-Unis.

Activité des équipementiers en France

La conjoncture européenne en 2019 a profité, dans l'ensemble, aux équipementiers installés en France. Les usines françaises ont ainsi réalisé un chiffre d'affaires total de 18,98 milliards d'euros, en hausse de 1,5% par rapport à l'année précédente.

En 2019, les ventes des usines françaises d'équipement automobile ont baissé de 0,9 % pour un montant total de 18,56 milliards d'euros. La contraction de l'activité des constructeurs français sur le territoire national explique ce résultat. La production à destination des clients présents en France baisse de 0,7%, avec un repli de 2,9% de la production automobile

française en 2019, pour s'établir à près de 8,63 milliards d'euros. Les exportations, qui ont totalisé 9,93 milliards d'euros, ont un peu plus souffert avec un recul de 1,2% par rapport à 2018. Leur part dans le total des ventes diminue légèrement à 53,5%.

Les perspectives contrastées des marchés automobiles européens devraient entraîner une chute de l'activité des équipementiers en 2020, liés à la crise sanitaire de la Covid-19.

Cette baisse d'activité a entraîné un repli des effectifs de 0,8% en 2019 après une augmentation en 2018, les effectifs restent supérieurs à ceux de 2016 mais nous pouvons nous attendre à les voir chuter dans les prochaines années suite à la perte de production des constructeurs en France à laquelle nous devrions assister. Avec 70 864 personnes employées au 31 décembre 2019, les effectifs de notre profession ont poursuivi leur contraction entamée depuis 2004, accentuée par la crise que nous avons traversée.

Le solde commercial de la branche « équipements pour automobiles », se veut négatif pour la quatrième année consécutive. Calculé sur la base de statistiques douanières englobant à la fois les échanges dont les équipementiers sont à l'origine, et l'ensemble du commerce d'équipements réalisé par les constructeurs et les distributeurs, il s'est établi à -4 612 millions d'euros. Il s'est dégradé de près de 1 milliard d'euros par rapport à 2018 en raison d'une baisse de 4,2% des exportations, qui chutent à 20,5 milliards d'euros. Alors que les importations sont restées stables.

Les pays d'Europe (UE, AELE et Turquie) demeurent les principaux partenaires commerciaux de la France dans le domaine de l'équipement automobile. En 2019, 76,0% de nos importations et 81,5% de nos exportations, proviennent de ces pays.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2019

Avant de présenter les actions les plus notables de notre syndicat, il convient de rappeler que l'année 2019 a été marquée par des événements importants pour celui-ci et sa gouvernance. Suite à la démission du Président en exercice, qui ne remplissait plus les conditions statutaires pour poursuivre son mandat, en mars 2019 le Comité a décidé, conformément aux statuts, de confier l'intérim au Président d'honneur, M. Claude CHAM.

Dès sa nomination et tout au long de 2019, ce dernier a, après validation par les Comité directeur et Bureau, mis en œuvre différentes actions, conformément aux attentes exprimées par les sociétés adhérentes (certaines de ces actions ont abouti en 2020) :

- **Réforme profonde du mode de fonctionnement**

La FIEV a pour ambition et volonté d'agir au plus près des problématiques et expériences de ses adhérents. Pour répondre à cet objectif il a été décidé de réformer profondément son mode de fonctionnement en confiant aux adhérents eux-mêmes la direction et le management de ses services. Dès 2019, à côté de Patrick Thollin et Bertrand Selmer, respectivement Vice-président et Trésorier de la FIEV, neuf Vice-présidents ont été nommés et se sont engagés dans cette voie :

- Philippe Baudin : Vice-président Aftermarket et Président d'EQUIP AUTO
Vice-Président de la zone Europe de l'Ouest (France et Benelux) – SCHAEFFLER AUTOMOTIVE AFTERMARKET
- Bertrand de La Fouchardière : Vice-président Affaires publiques
Directeur des Affaires Publiques et Gouvernementales – 3M France
- Raphaël Favre : Vice-président Relations Constructeurs
Vice-Président Sales, Marketing, Business development – MARELLI
- Christian Janson : Vice-Président Communication & Formation
Président – SEDEPA
- Jean-François Le Bos : Vice-président Finance & Patrimoine
Conseiller du Président du Directoire aux Affaires Externes – FINANCIERE SNOB DUNOIS
- Thierry Pommier-Petit : Vice-président Développement industriel
Directeur Général – CONTINENTAL AUTOMOTIVE France
- Pierre Rochefrette : Vice-président Gestion statutaire
Vice-Président Exécutif – ROBERT BOSCH France
- Didier Sepulchre de Condé : Vice-président International
Président – DS Développement
- Bernard Streit : Vice-président Fonds de dotation, Président du Fonds KEYROS
Président – DELFINGEN GROUP

Le GIEG et la Section Plaques sont quant à elles respectivement présidées par MM. Cédric Mallet (ACTIA) et Gilles Lachapelle (SUPERPLAQUES).

- **Renforcement et recentrage de la FIEV sur ses activités syndicales de représentation des membres et recherche d'un équilibre budgétaire**

L'enquête que nous avons menée en 2019 auprès des adhérents a mis en exergue la nécessité de nous recentrer sur les activités syndicales à forte valeur ajoutée. Nous nous sommes fixés comme priorités de :

- toujours mieux défendre les intérêts de nos adhérents auprès de leurs clients (constructeurs, acteurs de la rechange indépendantes) et des pouvoirs publics ;
- les accompagner dans les mutations actuelles imposées par l'urgence climatique, l'évolution des usages et les nouvelles contraintes réglementaires ; et notamment la transition énergétique ;
- éclairer tous les enjeux qui impactent le secteur de l'automobile pour contribuer à la réussite de nos membres dans cet environnement en mouvement.

Depuis de nombreuses années, notre Syndicat dispose de ressources financières provenant des cotisations versées par ses adhérents, des revenus de ses participations (SCI, EQUIP'AUTO, etc...) mais également des revenus de ses placements financiers. Ce dernier ensemble ne renvoie toutefois pas à l'activité du Syndicat, mais à un patrimoine acquis au fil des décennies. C'est pourquoi, il a été décidé de rapprocher le fonctionnement du Syndicat de celui d'une entreprise : l'intégralité des charges d'exploitation devra à terme être financée par les seules cotisations et produits générés par l'équipe du Syndicat. Le retour à l'équilibre financier est programmé dès 2022.

- **Constitution un fonds de dotation, régi par la loi n° 2008-776 du 4 août 2008**

Afin de financer des actions d'intérêt général au profit de de l'amélioration de la mobilité, il a été décidé de constituer un fonds de dotation, appelé KEYROS, et d'en confier la présidence à M. Bernard Streit qui a piloté cette création. Le patrimoine non strictement nécessaire au fonctionnement quotidien du syndicat étant transféré à ce fonds afin d'être utilisé au profit de ces actions d'intérêt général pour la recherche, le développement et la promotion de nouvelles mobilités. [NB. Décision validée lors de l'AG du 5/03/20].

- **Simplification des structures**

Parallèlement à la constitution et à la dotation du fonds, une réorganisation de la FIEV et de ses filiales a été décidée, dans un but de simplification des structures. Cette réorganisation devrait en outre permettre de réaliser des économies sur le coût desdites structures (ex. établissement des comptes, commissariat aux comptes), et sur la gestion administrative (ex. simplification des paies, gestion des ressources humaines). Cette réorganisation aboutira in fine à un renforcement de la FIEV sur ses activités syndicales de représentation des équipementiers automobiles. [NB. Décision validée lors de l'AG du 5/03/20].

- **Changement de nom du Syndicat**

Pour tenir compte d'un usage bien ancré depuis de nombreuses années et renforcer la visibilité de notre Syndicat, un changement de dénomination du SFEPa en FIEV (appellation la plus connue), a été décidé. [NB. Décision validée lors de l'AG du 5/03/20].

- **Poursuite de la redynamisation du salon EQUIP AUTO**

Dès avril 2019, il a été décidé de nommer M. Philippe BAUDIN en qualité de Président de la Société d'Exploitation du Salon. L'édition 2019 d'EQUIP AUTO a fermé ses portes sur un excellent bilan de fréquentation. Près de 100 000 professionnels sont venus pendant les 5 jours pour rencontrer 1 200 exposants et marques. C'est sur ces bases solides que les organisateurs mènent, depuis fin 2019, une réflexion approfondie sur l'évolution des secteurs et les attentes des professionnels pour construire le salon EQUIP AUTO de demain, en l'adaptant aux mutations du marché. Dans ce contexte, largement modifié par la crise sanitaire actuelle, la FIEV et ses partenaires, la FFC et le groupe COMEXPOSIUM, organisateurs du salon, dans l'intérêt des entreprises et du marché, intègrent dans leurs réflexions ces nouvelles conditions afin de définir les nouveaux axes de développement du salon dans une perspective de long terme et non uniquement de court terme face aux événements.

- **Ouverture de la FIEV à de nouveaux adhérents**

L'Assemblée Générale de notre syndicat en date du 22 mai 2019 a entériné une évolution de nos statuts. Au-delà des seuls équipementiers automobiles et fabricants d'équipements de garage, peuvent désormais également adhérer des start-ups, sociétés d'ingénierie ou, plus largement, les nouveaux acteurs de la mobilité.

- **Une démarche active de recrutement d'adhérents**

Cette démarche s'est traduite par l'accueil à la FIEV de 8 nouveaux adhérents : ACOME, AUTOLED, AVL, CLAS, DRADURA France, TALLANO TECHNOLOGIE, VISTEON et ZIFORT IMMATRICULATION.

- **Des travaux en collaboration avec d'autres organisations pour traiter des sujets de mobilité**

Après un siècle d'industrialisation des moyens de production de véhicules allant toujours plus loin et plus vite avec de plus en plus de confort et de sécurité, les mobilités doivent aujourd'hui être repensées afin d'être plus respectueuses de leur environnement et mieux adaptées aux nouveaux comportements sociétaux. Elles nécessitent pour cela de faire appel à des technologies nouvelles requérant des investissements humains, scientifiques et techniques extrêmement importants, tout en entraînant de grands bouleversements dans les organisations actuelles et futures tant privées que publiques. Dans ce contexte, si la FIEV doit prendre sa place dans les réflexions en cours, elle ne peut le faire seule. Elle doit collaborer avec les autres acteurs de la mobilité. C'est pourquoi, dans cet esprit de coopération, nous avons des discussions avec d'autres organisations.

ACTIVITÉ DE LA FIEV AU COURS DE L'EXERCICE 2019

Economie et statistiques

La direction **Economie et statistiques**, en lien avec l'écosystème du monde automobile, accompagne les adhérents de la FIEV de manière agile, en proposant un panel de services ciblés répondant à leurs attentes.

Présentation d'analyses économiques

Des analyses économiques, centrées sur les marchés et les différents acteurs du secteur automobile, sont présentées lors des quatre réunions annuelles des Commissions Aftermarket et Relations Mondiales Constructeurs / Fournisseurs pour accompagner les adhérents dans leurs choix stratégiques.

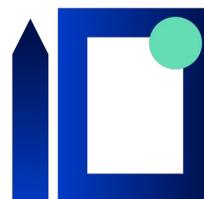
Lancement du Club Auto

Nouveau rendez-vous de la FIEV, lancé en 2019, le Club Auto est un rendez-vous trimestriel. Une matinée d'échanges au cours de laquelle des experts viennent présenter leur vision, à haute valeur ajoutée, des grands enjeux auxquels doit se préparer la filière afin d'éclairer les décisions automobiles des adhérents de la FIEV. Les enjeux du développement de l'électromobilité pour le système électrique, les métaux des batteries Li-ion et le développement du véhicule électrifié ont fait partie des thèmes abordés cette année.

Réalisation d'une enquête consommateurs Aftermarket

sur l'évolution des ventes de pièces auprès des particuliers.

Cette enquête a pour objectif de mieux connaître et de mieux appréhender le comportement des consommateurs sur le marché de la rechange. Un panel de 5000 « consommateurs » a été interrogé. L'enquête apporte des résultats par canal de distribution et par famille / produit. Elle se positionne dans la continuité de celles déjà réalisées en 2013 et 2016. Les résultats ont été présentés lors du salon EQUIP AUTO en octobre 2019.



Réalisation d'enquêtes diverses auprès de la profession

Enquête semestrielle de production (ESP) pour l'amélioration de la connaissance du tissu équipementier productif français

Enquête qui permet de mettre en évidence le chiffre d'affaires de la production, réalisé par chaque entreprise. Celui-ci est ventilé par produit et par marché. Au total, 235 sociétés sont interrogées semestriellement pour réaliser cette enquête.

Traitement des données des panels Aftermarket

Ce sont plus de 70 sociétés, présentes sur le marché de la rechange indépendante en France, qui sont interrogées dans ces panels avant que les résultats soient traités et analysés. Chaque répondant peut connaître l'évolution globale des ventes pour chacun des 80 produits répertoriés, ainsi que sa part de marché.

Principaux panels qui font partie du recueil des données : bougies d'allumage et de préchauffage, balais d'essuie-glace, éclairage, embrayage, freinage, amortisseurs, équipements de garage, pièces techniques, batteries, courroies.

L'enquête financière

Cette enquête a consisté dans l'analyse des comptes de 120 groupes Équipementiers en France et par la mise en perspective d'une vingtaine de ratios financiers permettant de mesurer et d'appréhender l'état de santé financier de la profession.



Animation lors de réunions

- Lors du 11^{ème} Rendez-vous Aftermarket de la FIEV à Lyon en juin 2019, les résultats de l'enquête FIEV/ZEPROS sur le « choix d'une pièce de rechange par les réparateurs » initiée par la FIEV, ont été présentés.
- Animation du Groupe d'Etudes Prévisionnelles (GEP) qui a permis l'élaboration de prévisions actualisées de la production mondiale de l'ensemble des modèles des Constructeurs français et d'Opel.

Participation aux travaux d'organisations partenaires

- Etude de l'INSEE sur l'équipement automobile,
- Participation au Comité du label de la statistique publique du CNIS (Conseil national de l'information statistique),
- Contribution aux travaux du GERPISA, (réseau universitaire international de réflexion sur l'automobile).

Elaboration des statistiques du commerce extérieur de la branche équipement automobile, calculées sur la base des statistiques douanières, et analyse des résultats.

Réalisation de la plaquette des **chiffres-clés 2018** de la profession.

Affaires sociales

Les réformes sociales entamées en 2018 se sont poursuivies en 2019. Pour les adhérents de la FIEV, la mise en œuvre de ces réformes a eu de nombreuses conséquences. La direction **Ressources Humaines, des Affaires Sociales et de la Formation** a poursuivi ses actions, notamment, en matière de droit du travail, de formation professionnelle et d'apprentissage.

Faire entendre les paroles d'experts pour mieux informer nos adhérents

D'une part, concernant les évolutions législatives, notamment la rupture conventionnelle collective, une étude comparative « avantages / inconvénients », réalisée par le Cabinet Fidal a été présentée aux membres de la Commission RH en début d'année.

Sylvie Leyre, membre du Conseil de la mixité et de l'égalité professionnelle dans l'industrie, est également intervenue en juillet auprès de cette même Commission pour expliquer et échanger avec les membres sur sa mise en place du décret du 8 janvier 2019, concernant l'obligation pour les entreprises de publier un index « égalité Hommes/Femmes » visant à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes.

Enfin, concernant le Brexit, ses impacts sur l'immigration et la protection sociale ont été présentés aux membres du GT mobilité internationale en Mars.

D'autre part, en ce qui concerne les évolutions conventionnelles, une matinée sociale consacrée à l'évolution du dispositif conventionnel de la métallurgie s'est déroulée en octobre à l'UIMM.

Hubert Mongon, Délégué Général de l'UIMM, a fait un point d'avancement de la négociation en cours sur les chapitres mis en réserve (classification, temps de travail, santé et conditions de travail) et les chapitres en discussion (relations individuelles de travail et périmètre de la négociation, protection sociale, emploi/formation, rémunération, dialogue

Anticiper et accompagner les besoins en compétences et en formations de la filière

Les résultats de la mise à jour de l'étude menée dans le cadre de l'Observatoire des métiers de la métallurgie sur le secteur de l'automobile ont été présenté aux membres du Comité de la FIEV au mois de juin 2019.

Dans le prolongement de l'étude de l'Observatoire paritaire des métiers de la métallurgie « Analyse prospective des impacts des mutations de la construction automobile sur l'emploi et les besoins de compétences », Claude Cham, Président de la FIEV, a co-signé l'engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC) automobile avec l'Etat, l'UIMM, la Fédération de la plasturgie, Plastalliance, le SNCP, Ucaplast, la PFA, le CCFA et les organisations syndicales de salariés.

Cet accord a été conclu, pour 3 ans, entre l'État et les branches professionnelles de la Métallurgie, de la Plasturgie et du Caoutchouc pour mettre en œuvre un plan d'actions négociés afin d'anticiper les conséquences des mutations sur les emplois et les compétences dans le secteur automobile. Ses principaux objectifs sont de renforcer l'attractivité de la filière, d'augmenter le nombre d'alternants, d'anticiper les besoins en compétences et de sécuriser les parcours des actifs, d'accompagner les entreprises de moins de 300 salariés, exposées aux mutations technologiques.

La FIEV a également contribué à une expérimentation menée par le Campus des Métiers et Qualification conception et construction Automobile Ile de France concernant l'organisation du stage de 3e sous forme d'un parcours de découverte d'entreprises et d'écoles du secteur automobile. Certains adhérents situés en région parisienne ont accepté d'ouvrir la porte de plusieurs de leurs sites industriels ou de R&D à trois classes de 15 élèves en décembre 2018, janvier 2019 et février 2019. Les collégiens et les enseignants qui les accompagnaient ont beaucoup apprécié ces visites et le temps consacré par les professionnels pour répondre à leurs questions. Les familles de ces collégiens ont également exprimé leur satisfaction. Cette action s'inscrit dans le cadre de l'attractivité des métiers de nos adhérents et des relations avec l'Education Nationale.

Dans la continuité de cette action, **on peut également noter,**

- l'entrée de la FIEV au Conseil d'Administration de l'ESIPE (École Supérieure d'Ingénieurs de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée) qui propose six formations d'ingénieurs sur les métiers tels que le numérique, l'électronique et la mécanique. Ces formations intéressent le secteur automobile et peuvent se réaliser en alternance.
- la remise des labels GARAC par Claude Cham, Président de la FIEV, et Philippe Baudin, Président d'EQUIP AUTO à 35 lycéens et 62 apprentis en BAC Pro et BTS de la promotion 2019 lors du Salon EQUIP AUTO.

- 90 collégiens ont bénéficié d'une visite guidée de plus d'une dizaine de stands au Salon EQUIP AUTO 2019 pour leur faire découvrir la richesse du monde de l'automobile ainsi que la variété des produits et services présentés. Cela permet de conforter certains dans leur choix, et ouvre aux autres de nouvelles perspectives

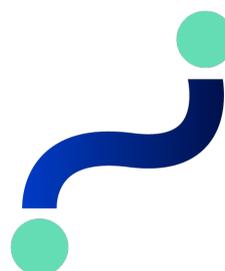
Promotion de la mixité dans les métiers de l'automobile

Dans le cadre du challenge intergénérationnel INNOVATECH de l'Association Elles Bougent, l'équipe « My Positive Energy » composée d'une marraine FIEV, d'une lycéenne, d'une étudiante de l'ECE et de deux marraines d'EDF et d'ALTEN a reçu le 1er prix du jury pour leur projet sur la Ville Durable.

De plus, la FIEV a sponsorisé les 11e Rencontres Wave d'avril, moment convivial qui a permis de partager des expériences avec des professionnels du secteur automobile et de nouer des contacts.

Enfin, une conférence sur les métiers des femmes dans le secteur automobile a été organisée sur le salon EQUIP AUTO, avec notamment, le concours des Présidentes des Associations Wave et Elles Bougent et une représentante de Femmes Ingénieurs.

A noter, que l'étude de rémunération FIEV 2019 (1^{ère} Monte et Aftermarket) a été réalisée avec le concours d'Aon. Les résultats ont été adressés aux participants et les 10 fonctions les plus représentatives à l'ensemble des adhérents.



Technique et Développement industriel

Sur le plan **Technique et Développement industriel**, dont les travaux sont pilotés par Thierry Pommier-Petit, Vice-Président Développement industriel de la FIEV, de nombreux sujets ont concernés la filière et les adhérents :

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)

La LOM a été un sujet central pour les équipementiers sur le premier semestre 2019. Ainsi la direction technique et la direction juridique ont activement collaboré pour préparer les positions de votre fédération sur notamment les enjeux du mix énergétique à l'horizon 2040 (audition à l'OPECST, Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, le 31 janvier, audition avec le député Jean-Luc FUGIT, rapporteur de la loi le 20 mars) et l'utilisation des données issues des véhicules connectés en partenariat avec MICHELIN (audition avec la députée Bérengère COUILLARD le 27 mars) tout en relayant nos messages auprès de parlementaires clés sur ces sujets et des cabinets ministériels concernés, avec le soutien du cabinet TADDEO.

Accès aux données

La FIEV a également été attentive et elle a échangé avec la DGTIM lors de l'élaboration du projet d'ordonnance de l'article 32 de la LOM portant sur l'accès aux données.

Projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire (PLEC)

La FIEV a pu apporter son expertise lors d'une audition par la rapporteur Marta de CIRAC en juillet suivi d'un exposé plus complet par écrit.

Une série de groupe de travail sur l'intégration de plastiques recyclés dans les produits des équipementiers a été lancée afin d'étudier les engagements qui pourraient être pris collectivement au-delà de ceux des constructeurs français dans une démarche proactive pour éviter une contrainte réglementaire potentiellement pénalisante.

REACH, VHU, environnement

La FIEV pu porter la position des équipementiers auprès de l'administration française et du gouvernement sur des sujets comme les substances REACH, les exemptions de l'utilisation du Plomb de la directive VHU.

Les ministères de l'Environnement et de l'Économie ont sollicité l'expertise de la FIEV sur divers sujets comme l'utilisation de fluide de climatisation « Duracool » dans les véhicules ou les problématiques d'approvisionnement en matériaux critiques.

Participation de la FIEV aux travaux d'autres instances partenaires

- Participation aux travaux de la PFA, sur les sujets d'accompagnement des entreprises que ce soit face à la baisse des ventes de motorisation diesel ou dans l'accélérateur PME/ETI ou sur des groupes de travail technique sur les carburants décarbonés (biocarburants, carburants synthétiques...). Participation également aux CRA et CSTA.
- Participation aux GT des instances partenaires, CLEPA (Technical Regulation WG / Material and Substances WG / Telematics WG), France Industrie (Economie circulaire, Innovation, Comité des directeurs techniques) et contribution active à la position du CLEPA sur la future norme euro 7.

- Elaboration d'une position sur la surveillance de marché, dans le cadre de la transposition française de la Directive européenne de réception des véhicules.

Participation et organisation d'événements

- En partenariat avec le BNA, organisation d'une matinée sur la normalisation le 18 septembre.
- Participation à la Conférence de rédaction de la revue de la SIA « Ingénieurs de l'Auto ».

Domaine de la Qualité

La Commission Mixte Qualité (CMQ), qui regroupe membres Equipementiers et membres Constructeurs, a élaboré deux guides de bonnes pratiques à destination de la filière. Le premier guide est consacré au sujet de l'AMDEC Inversé (publié en février 2019) et l'autre consacré aux Caractéristiques Spéciales (publié en décembre 2019). Les contenus de ces deux guides ont été réalisés par les experts des Groupes de Travail et pilotés par la CMQ.

Toujours dans le cadre de cette Commission, le déploiement du référentiel d'audit de processus de production FIEV V2.0 ainsi que son protocole d'habilitation se poursuivent.

Section Plaques

La Section Plaques, présidée par Gilles Lachapelle, Directeur Général de Superplaque, a pour sa part poursuivi ses travaux et développé un protocole de traçabilité de la fabrication et la distribution des plaques d'immatriculation, afin de permettre la sécurisation des plaques d'immatriculation pour limiter et mettre fin au problème de doublette. En parallèle, elle a réalisé un support dans le but d'aider les contrôleurs à mieux identifier les non conformités sur les plaques d'immatriculation.



Création d'un comité des Affaires Publiques

Afin, de renforcer sa participation aux nombreux débats publics concernant l'évolution des mobilités, en France et en Europe, et pour répondre aux attentes de ses adhérents, le Comité Directeur de la FIEV a décidé de la création d'un Comité des Affaires Publiques (CAP), piloté par Bertrand de La Fouchardière, Vice-président Affaires Publiques de la FIEV.

Le Comité a comme objectifs, d'assurer une veille sur les sujets à venir, définir la stratégie d'influence du syndicat et proposer les outils (groupes de travail, livrables ou réseau d'influence) pour porter les messages de sujets d'importance de la filière automobile.

Ainsi, les représentants des sociétés adhérentes de la FIEV, désignés par ce Comité, auront la mission de porter la parole de la Fédération auprès des pouvoirs publics.

Dans le cadre du Comité Affaires Publiques, en 2019 :

- Définition des sujets prioritaires des adhérents de la FIEV.
- Définition de la stratégie Affaires Publiques de la FIEV.
- Représentation dans le Groupe Affaires Publiques du CLEPA.
- Rencontre de parlementaires et des cabinets d'Agnès PANNIER-RUNACHER et de Jean-Baptiste DEJBBARI.
- Participation de Claude CHAM à la table-ronde sur la fin de la vente des véhicules thermiques à énergies fossiles.

Dans le cadre du salon EQUIP AUTO 2019 :

- Lancement officiel de la Commission des Affaires Publiques le 15 octobre, pendant le salon.

- Organisation de visites de parlementaires autour des thématiques économie circulaire, innovation, digitalisation, compétences et nouveaux métiers.
- Organisation de la visite et intervention de la Ministre du travail Murielle PENICAUD, lors du dîner de gala du salon.

Le SECUR (*Service d'Etudes et de Conseils aux Usagers de la Route*), présidé par Eric Burban, directeur général de Corteco, a élaboré pour les collectives deux nouvelles campagnes de sensibilisation vers les automobilistes.

La Collective Amortisseurs a lancé sa nouvelle campagne digitale, avec la création de « posts conseils » sur les réseaux sociaux. Comportant trois films et une vidéo « best of » de l'événement intitulé « Driving sensation » qui montrent les réactions et les ressentis d'automobilistes pendant et après trois ateliers-test : évitement, freinage et confort. Ce travail de community management sur les réseaux sociaux a apporté de la visibilité aux vidéos postées, avec 480 000 vues sur les différents médias.

Pour sa deuxième campagne de communication digitale, la **Collective Filtres d'habitacle** a poursuivi sa sensibilisation sur les réseaux sociaux YOUTUBE, FACEBOOK et TWITTER.

L'objectif de la campagne 2019 était de sensibiliser les automobilistes au rôle primordiale du filtre dans la qualité de l'air de l'habitacle (plus particulièrement celui à charbon actif) et de l'importance de le changer régulièrement.

La vidéo spécialement réalisée a été visionnée 290 000 fois via les différents médias. Lors du pic de pollution de novembre 2019, la Collective a lancé un communiqué de presse pour relayer son message auprès de la presse grand public et professionnelle.

Juridique et relations commerciales dans la filière

Concernant le domaine **juridique et les relations commerciales dans la filière**, rappelons que notre Syndicat propose aux équipementiers automobiles une offre étendue de services leur permettant, notamment, de favoriser leurs relations avec les constructeurs ainsi que les acteurs de la rechange indépendante, défendre leurs intérêts auprès des pouvoirs publics ou encore bénéficier de son expertise au travers d'informations et de conseils adaptés. Au titre de l'exercice 2019, cinq sujets méritent d'être mis en avant

La poursuite des discussions avec PSA & RENAULT dans le cadre de la Commission Relations Mondiales Constructeurs / Fournisseurs (CRMCF), présidée par Raphaël Favre, Vice-président Relations Constructeurs de la FIEV.

Relations avec PSA

En 2019, les échanges avec PSA ont concerné deux types de documents. D'une part les Conditions Générales d'Achats ainsi que le Purchase Contract type et, d'autre part, les Conditions de Garantie.

Conditions Générales d'Achats (GTCs) & Purchase Contract type

Dès la fin 2018, PSA et la FIEV s'étaient accordés pour ouvrir des discussions sur une révision des GTCs et du Purchase Contract type alors en vigueur aux fins de les simplifier et de les adapter pour tenir compte de l'acquisition d'OPEL/VAUXHALL.

Plusieurs réunions se sont tenues avec les représentants des directions des Achats et Juridique du Constructeur. Les représentants de PSA étaient particulièrement intéressés par les difficultés et points bloquants identifiés par la FIEV. Nos analyses et contre-propositions ont été partagés et discutés.

PSA a ensuite rédigé des projets de conditions générales et contrat qu'ils nous ont présentés pour avis. Nous avons bien entendu procédé à une analyse juridique. Si les projets échangés étaient plus équilibrés que les versions antérieures issues de l'alliance de PSA avec GM (qui avaient fait l'objet d'une saisine par la FIEV de la Commission d'Examen des Pratiques Commerciales -CEPC- et par la suite d'un mode d'emploi négocié avec le constructeur), nous avons soulevé auprès du Constructeur un certain nombre de difficultés et point bloquants relatifs par exemple aux droits de propriété intellectuelle, à l'utilisation des outillages spécifiques, la confidentialité, le respect des législations.

PSA a modifié ses projets pour tenir compte de certaines de nos remarques tout en nous précisant que certains commentaires « classiques », notamment relatifs à la Propriété Intellectuelle, ne pourront faire l'objet de bouleversements majeurs. La version finale du projet de GTC a été officialisée par PSA fin juin 2019. Nos analyses ont alors été mises à jour, afin de prendre en compte les réponses et modifications apportées par le Constructeur. Elles ont été diffusées à nos adhérents suivies ultérieurement d'une traduction anglaise. Nous avons fait de même pour le Purchase Contract type diffusé par PSA à l'automne 2019. . Malgré nos demandes réitérés, PSA a par la suite refusé l'ouverture de nouvelles discussions. Ce n'est qu'en mars 2020 que PSA a accepté l'ouverture de discussions, qui sont

□ Conditions de Garantie

Le processus a été sensiblement le même. Après des échanges entre PSA et la FIEV, PSA a amendé son projet pour tenir compte de certaines de nos remarques. La version finale des Warranty Terms a toutefois été officialisée par PSA fin juin 2020, sans qu'un accord ne soit intervenu. Nos analyses ont alors été mises à jour, afin de prendre en compte les réponses et modifications apportées par le Constructeur et diffusées à tous nos adhérents. Le GT interne FIEV a par ailleurs travaillé sur des contre-propositions. A l'instar des GTCs et Purchase Contract type, malgré nos demandes réitérées, PSA a par la suite refusé l'ouverture de nouvelles discussions. Ce n'est qu'en mars 2020 que PSA a accepté l'ouverture de discussions, qui ont débuté tout récemment, dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte d'engagement sur les relations entre clients et fournisseurs au sein de la filière automobile signée le 26 mai 2020.

Relations avec RENAULT

Dès 2018, le constructeur nous avait informé de sa volonté de revoir le contenu de ses conditions de garantie, lesquelles avaient été négociées avec la FIEV. Renault nous avait alors présenté un projet de procédure (RCCP) et des discussions ont été entamées, étant entendu que le principe d'une négociation avait été refusé par le constructeur au profit d'une simple « discussion ».

Un GT interne dédié a procédé à l'analyse des RCCP,

Toutefois, malgré les échanges et après plusieurs propositions réitérées d'engager de véritables négociations avec Renault, les représentants de celui-ci nous ont finalement indiqué qu'ils ne souhaitaient pas ouvrir de négociations institutionnelles avec nous et que seules des discussions bilatérales avec chaque fournisseur pouvaient être envisagées. Toutefois, en pratique les points bloquants demeuraient et n'ont pas fait l'objet d'une possibilité réelle de négociation.

Nous avons donc réitéré nos demandes et l'action de notre Président auprès du Directeur Général de Renault de l'époque, a permis de relancer des échanges, sans avancée notable. Ce n'est qu'en juin 2020 que Renault a accepté l'ouverture de discussions, qui ont débuté en juillet 2020, dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte d'engagement sur les relations entre clients et fournisseurs au sein de la filière automobile signée le 26 mai 2020. La négociation est en cours.

Dessins & Modèles – Libéralisation du marché de certaines pièces visibles

En octobre 2017, notre Syndicat avait conclu avec les représentants des Constructeurs français une charte sur les conditions d'une libéralisation encadrée du marché de différentes catégories de pièces visibles. Étaient concernés les vitrages, les optiques - lanternerie ainsi que les rétroviseurs. Cette signature, longtemps attendue, ne constituait toutefois qu'une étape : notre Syndicat a poursuivi ses efforts afin de s'assurer de l'application effective de cet accord interprofessionnel dans notre secteur.



Un comité de suivi a ainsi été constitué, mettant à jour une situation assez contrastée en pratique. C'est pourquoi, lorsque le débat a rebondi, dans le cadre du projet de loi d'orientation des mobilités (LOM), nous avons défendu notre position, à savoir :

Libéralisation des marchés de la rechange en matière de vitrage automobile (totale, conformément à la pratique actuelle) ;

- Libéralisation sans coûts (pas de rémunération du Constructeur) limitée aux équipementiers de 1ère monte pour les rétroviseurs et pièces d'optique-lanternerie (car participant à la création du design) ;
- Evolution du droit des dessins et modèles ainsi que du droit d'auteur ;
- Possibilité pour l'équipementier d'apposer la marque du constructeur lorsqu'elle fait partie intégrante du design.

A cette fin, nous avons rencontré à plusieurs reprises les représentants de la DGCCRF et de la DGE, pour lesquels nous avons également organisé une visite chez l'un de nos adhérent pour qu'ils comprennent bien les enjeux et nos positions, ainsi que les services du Premier Ministre. Nous avons également fait déposer un amendement.

L'article 110 de la LOM qui a été adopté ne nous satisfaisait pas complètement dans la mesure où il prévoyait une libéralisation totale pour les pièces de vitrage mais également pour les rétroviseurs et pièces d'optique-lanternerie. Finalement, cette disposition a toutefois été censurée par le Conseil constitutionnel au motif que cet article constituait un « cavalier législatif », c'est-à-dire que la disposition prévoyant la libéralisation des pièces détachées n'avait « pas de lien, même indirect » avec le reste du texte de loi. Bien évidemment, notre syndicat reste mobilisé sur ce sujet.

Au niveau européen, nous avons répondu à la consultation publique de l'Union EU sur ce sujet et eu une forte influence sur la réponse apportée par le CLEPA à celle-ci.

Travaux de la Commission Aftermarket

Deux sujets méritent particulièrement d'être mis en lumière.

Organisation de la onzième édition des "Rendez-vous Aftermarket"

La Commission Aftermarket, qui en 2019 était présidée par Philippe Baudin, alors Vice-Président Aftermarket de la FIEV, organise tous les 18 mois un séminaire de 2 jours. Pour la onzième édition, qui s'est déroulée à Lyon les 18 et 19 juin 2019, nous avons une nouvelle fois bénéficié d'un soutien sans faille de la part de nos adhérents, 35 représentants d'équipementiers y ayant pris part. Outre l'intervention d'experts internes et externes sur de nombreux sujets économiques, juridiques et technologiques, les participants ont pu débattre sur des sujets à fort enjeux pour les acteurs de la Rechange Automobile : mutations technologiques, dématérialisation des échanges, multiplication des normes, préoccupations environnementales....

Le Salon EQUIP AUTO 2019

Vitrine de la filière équipementier en France, le salon EQUIP AUTO représente un événement essentiel pour une large part de nos adhérents. Notre Syndicat a donc souhaité associer à sa réussite le plus grand nombre d'entre eux.

Sous l'impulsion de la Commission Aftermarket et l'appui du GIEG, présidé par Cédric Mallet, directeur des Services d'ACTIA, un groupe de travail dédié a été constitué et s'est réuni à de nombreuses reprises dès 2018.

Les travaux se sont bien évidemment poursuivis en 2019 et le retour d'expérience des différentes sociétés représentées ainsi que leurs préconisations ont été portées auprès des organisateurs, afin de proposer aux équipementiers une édition 2019 au plus proche de leurs attentes.

Les matinées d'information juridique / Les formations juridiques

La Direction des Affaires Juridiques organise ponctuellement des matinées d'information dédiées aux dernières évolutions législatives et jurisprudentielles susceptibles d'impacter les Equipementiers automobile. En 2019, trois matinées ont été organisées.

Une première avec l'Agence Française Anticorruption (AFA) consacrée à la cartographie des risques dans le cadre de la loi dite Sapin 2. Les échanges avec l'AFA ont par la suite débouché sur avis de cette dernière sur la pratique dite des "business links". Une deuxième matinée, organisée en partenariat avec le Cabinet d'avocats Simmons & Simmons, a été consacrée au Brexit. Enfin, à l'occasion du Salon EQUIP'AUTO, nous avons organisé un événement, en partenariat avec le Cabinet Bird & Bird, intitulé AUTOMOTIVE DATA PANEL DISCUSSION, consacré aux enjeux de l'accès aux données et des dispositions légales en vigueur.

La direction juridique a par ailleurs dispensé plusieurs formations sur la conformité aux règles de concurrence. Dans ce domaine, nous pouvons également souligné que nous avons exercé la vice-présidence d'un groupe de travail de l'Association Française d'Etude de la Concurrence (AFEC) sur la réforme des règles de concurrence relatives aux syndicats professionnels.

Réflexions sur les modalités d'évolution des statuts SFEPA, la simplification des structures et la création du Fonds Keyros

Les statuts du Syndicat n'avaient pas connu de modification majeure depuis de nombreuses années. Or, le secteur automobile connaît de profondes mutations, caractérisées par l'apparition et le développement de nouveaux acteurs ainsi que de nouvelles technologies (véhicule connecté, autonome, électrique, à hydrogène, partagé, etc...). C'est pourquoi, la Direction juridique a accompagné le travail approfondi, piloté par Pierre Rochefrette, Vice-président Gestion Statutaire de la FIEV, ayant abouti à une nouvelle version des statuts adoptée lors de l'Assemblée Générale annuelle de notre Syndicat en date du 22. Pareille démarche répondait à un triple objectif :

- Mettre en conformité ce document avec les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles ;
- Clarifier certaines dispositions relatives au fonctionnement des instances du Syndicat ;
- S'adapter aux évolutions de la profession en ouvrant le Syndicat à de nouveaux acteurs tels que les sociétés d'ingénierie, les start ups, et plus généralement aux nouveaux acteurs de la mobilité.

Les réflexions et travaux se sont par la suite poursuivis sous l'égide de Pierre Rochefrette, Jean-François Le Bos , Vice-président Finance & Patrimoine de la FIEV et Bernard Streit, Vice-président Fonds de dotation de la FIEV. Ils ont abouti aux décisions adoptées en mars 2020 relatives à la nouvelle dénomination de notre Syndicat et à sa réorganisation : Constitution du fonds de dotation Keyros et réorganisation du Syndicat et de ses filiales dans un but de simplification des structures.

International

Le ralentissement de la croissance économique mondiale et la mise en œuvre de nouvelles réglementations en Europe et en Chine n'a pas freiné le dynamisme de l'activité **Internationale**, pilotée par Didier Sepulchre de Condé, Vice-président International de la FIEV, qui a proposé de nombreuses missions tout au long de l'année.

Maroc : mission FIEV de Fournisseurs Rang 2 & Rang 3 lors des AMT de Tanger et rencontre pour une mobilité durable

Dans la continuité de l'action que le Club Maroc mène depuis plusieurs années, la FIEV et l'Association régionale des industries de l'automobile (le Ravi) ont organisé une nouvelle mission au Maroc lors des Automotive Meetings à Tanger (AMT) de février. La délégation, conduite par le Président du Ravi, était constituée de 19 représentants de 14 sociétés. Cette dernière a bénéficié de l'accueil et du soutien logistique de l'AMICA, (Association Marocaine pour l'Industrie et la Construction Automobile), et de l'AMDIE (Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations).

A l'automne, la FIEV a organisé une rencontre avec CDG Invest pour mettre en évidence les opportunités d'un projet de mobilité durable au Maroc.

Portugal: la FIEV a reçu la Chambre de Commerce Luso-Française

La FIEV a reçu la Chambre de Commerce de Luso-Française pour une réunion de présentation des opportunités d'installation au Portugal, base automobile pour l'Europe du Sud.



Réunion Stratégie Industrielle/Impact pour les Fournisseurs PSA/OPEL

Disposer d'une bonne visibilité sur la stratégie industrielle de leurs clients constructeurs est un besoin permanent des entreprises de la filière automobile. Pour répondre aux nombreuses questions suscitées par le rapprochement d'Opel et PSA, Gilles Testu de la direction des Achats du Groupe PSA et son équipe ont accepté l'invitation de la FIEV à rencontrer une assemblée de plus de 200 fournisseurs.

Les orientations technologiques, le déploiement de nouvelles plateformes communes dans les usines européennes et la relation avec les fournisseurs qui en découlent ont été présentés en réponse aux nombreuses interrogations formulées.

Chine : Technical Seminar de la FIEV

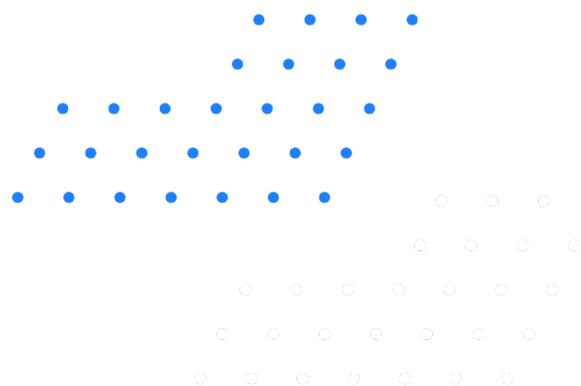
Le Technical Seminar de la FIEV s'est déroulé du 17 au 20 juin 2019 en Chine, entre Shanghai, Ningbo et Shenzhen pour rencontrer Saic GM, Aptive, Nio, Geely, BYD and Genvict. La délégation était majoritairement composée de collaborateurs locaux chinois d'Efi Automotive, Lisi Automotive et de Sacred pour renforcer leur présence ou nouer les premiers contacts.

Russie : mission de Fournisseurs Avtovaz & APO

La délégation de fournisseurs de la FIEV, composée de collaborateurs basés en France et en Russie s'est déroulée début juillet à Togliatti pour rencontrer les équipes d'APO en plénière et en réunions B2B avec les acheteurs dédiés aux technologies et métiers des participants. La délégation a rencontré les acteurs de l'écosystème automobile de Togliatti et de la région avec une visite de leur site : Avtovaz Industrial Park, Technoparc Vallée de Jigouli, les autorités locales de la ville de Togliatti et de la Région de Samara avec l'Agence d'attractivité des investissements de Samara, la zone franche de Togliatti.

Inauguration du Pavillon China AUTO BRAND lors du salon EQUIP AUTO 2019

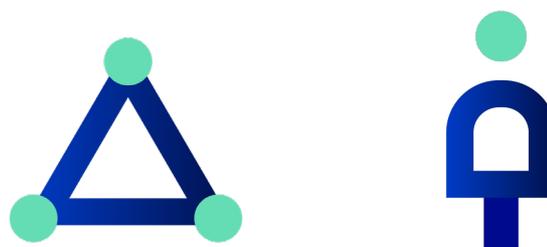
Lors du salon EQUIP AUTO 2019, Claude Cham, Président de la FIEV, a inauguré le Pavillon China Auto Brand.



Direction Communication & Salons

En 2019 une grande enquête de satisfaction a été menée vers les adhérents de la FIEV dont les résultats ont amené la fédération à opérer une refonte stratégique de fond (stratégie et missions), mais également de forme, en élaborant une nouvelle plateforme de marque et une refonte de son identité visuelle.

La FIEV par l'intermédiaire de sa direction **Communication & Salons**, pilotée par Christian Janson, Vice-président Communication et Formation de la FIEV, a donc intensifié sa communication au cours de l'année par l'intermédiaire, de communiqués de presse, d'articles sur son site internet, de sa présence sur les réseaux sociaux, d'interviews de son Président régulières dans les médias. Plusieurs temps forts événementiels ont eu lieu durant cette année.



Salon EQUIP AUTO 2019

La FIEV, partie prenante dans l'organisation d'EQUIP AUTO, est également présente et très active tout au long du salon. Elle organise des rencontres, des réunions et des conférences. Elle participe à de nombreux évènements.

Accueil de délégations et de fédérations partenaires

Lors de leur venue sur le salon, différentes délégations étrangères, ainsi que des organismes industriels, ont été accueillis par Claude Cham, Président de la FIEV et Philippe Baudin, Président d'EQUIP AUTO. On peut notamment citer les représentants du MEDEF, ainsi que des membres de France Industrie, d'Invest Saudi, de Traxio (Fédération Belge), du Groupement Interprofessionnel de l'Automobile Marocain (GIPAM) et la fédération du caoutchouc malaisienne.

Parmi les autres rencontres, on peut citer la Société des Foires Internationales de Tunis, l'Union des exportateurs d'industrie automobile d'Uludag (OIB) de Turquie et l'ambassadeur de Slovaquie. Un échange avec la FIEV et une visite guidée du salon ont été proposés à chacun.

Organisation de conférences

La conférence « Production et Après-vente automobile : les enjeux pour 2020 en Europe », organisée conjointement par la FIEV et IHS a permis de dévoiler les résultats de l'Enquête Consommateurs sur le marché de la rechange, réalisée par la FIEV en juin dernier. Les experts d'IHS ont présenté une prospective de la production et du marché après-vente en Europe en 2020.

L'accès aux données, sujet qui suscite de nombreux intérêts, a été abordé lors d'une conférence organisée par la FIEV et Bird & Bird, en partenariat avec la société Xee. Laurent Ostojski, Responsable Juridique de la FIEV a exposé les enjeux de la data au niveau du secteur automobile. Le cabinet Bird & Bird en a rappelé le cadre juridique et une table ronde en présence des sociétés Bridgestone, Xee et Continental Digital Services a conclu la conférence. Ce moment d'échanges et de témoignages, a démontré une fois de plus, l'importance de cette question.

Partenariats et interventions de membres de la FIEV

En complément de son rôle d'organisateur, la FIEV a été partenaire de la conférence « les femmes de l'Aftermarket : l'innovation au féminin » avec les associations Elles Bougent, Wave et Femmes Ingénieurs.

Les conférences d'EQUIP AUTO sont aussi l'occasion pour les membres de groupes de travail FIEV de pouvoir s'exprimer sur des sujets impactants. Ce fut le cas lors des Rdv de l'innovation avec le sujet de la maintenance des ADAS sujet sur lequel le GIEG (Groupement des Industries d'Equipements de Garage) est actif.

Diner de Gala et remise de prix

C'est la seconde fois que les trophées attribués aux lauréats des Grands Prix Internationaux de l'Innovation Automobile, sont remis lors d'une soirée de Gala, moment festif et convivial du salon. Cette année, c'est le Collège des Bernardins qui a accueilli cette prestigieuse cérémonie. Les trophées ont été remis par le Président d'EQUIP AUTO, de la FIEV et par un représentant de la FFC. Ce lieu empreint d'histoire a permis, à environ 300 personnes, d'échanger dans un cadre d'exception.

Sponsoring sportif

La FIEV a soutenu en 2019 le pilote automobile Tristan Gommendy (championnat ELMS de Silverstone) et l'a accompagné pendant plusieurs courses de la saison. La voiture et le pilote étaient présents sur le salon pendant trois jours, Tristan Gommendy s'est prêté à des séances de dédicace pour les visiteurs.

Promotion et formation aux métiers de demain

Thème fort de cette édition d'EQUIP AUTO 2019, la formation a été un axe central dans le déploiement des actions de la FIEV, notamment avec la présence du stand I2F, Institut de Formation de la fédération, dans l'Espace Formation du Salon.

De plus, dans le prolongement des actions menées et dans le cadre du partenariat de la FIEV avec le Campus des Métiers et Qualifications de la conception et de la construction automobile Ile de France, un parcours de visites en groupes du salon (collégiens et leurs professeurs), encadré par l'équipe de Team Auto, a été organisé.

Le Président Claude Cham a également introduit l'évènement Monjob@futurAuto de la SIA.

A noter enfin que 35 lycéens et 62 apprentis ont reçus le LABEL GARAC des mains du Président d'EQUIP AUTO, Philippe Baudin et du Président Claude Cham. Ce label est remis aux jeunes BAC Pro et BTS de la promotion 2019 qui ont obtenu 15 de moyenne générale. Cette moyenne inclue, suivant des coefficients différents, notes académiques, comportement professionnel à l'Ecole Nationale des Professions de l'Automobile (GARAC) et en entreprise.



EQUIP AUTO 2022

RÉINVENTER LES SERVICES À LA MOBILITÉ

PARIS EXPO PORTE DE VERSAILLES



DESSINONS L'AVENIR
DE L'AUTOMOTIVE

www.equipauto.com

#EQUIPAUTO



Un salon de :

fiev
EQUIPER LE FUTUR
DE L'AUTOMOTIVE

FFC
Fédération Française de Carrosserie
Industrie et Services

Organisé par :

COMEXPOSIUM

ÉQUIPER
LE FUTUR



79 rue Jean-Jacques Rousseau

92158 SURESNES Cedex



www.fiev.fr

+ 33 (0)1 46 25 02 30